



Fiche d'inscription

- 2026 - 2027 -

Association Musculation Sartrouville

Maison des Arts Martiaux
Rue du bas de la plaine
78500 Sartrouville
06.18.18.15.12



NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE : / /

ADRESSE :

VILLE :

TÉLÉPHONE :

Documents à joindre :

- Photo d'Identité
- Règlement cotisation (paiement en 3 chèques possible)

Adhésion :

☐ Ancien adhérent **270 € (ou 3x90 €)**

☐ Nouvel adhérent **285€ (ou 3x95 €)**

accès libre

☐ Ancien adhérent **195 € (ou 3x65 €)**

☐ Nouvel adhérent **225 € (ou 3x75 €)**

musculation

_____ Date & Signature _____

www.amsfitness.fr

REGLEMENT INTERIEUR

Article 1 : Inscription

Au moment de leur inscription, les futurs membres de l'association doivent s'acquitter des modalités suivantes :

- Payer l'intégral du montant de la cotisation.
- Dater et signer l'attestation.
- Remplir, dater et signer l'autorisation parentale par le tuteur légal du mineur.
- Fournir les pièces demandées.

La signature de l'attestation et de l'autorisation parentale implique que le membre majeur(e) ou mineur(e) a bien pris connaissance du présent règlement intérieur et qu'il/elle en accepte tous les termes.

Article 2 : Cotisation

La cotisation est due pour toute la saison encourue. Les cotisations étant calculées pour assurer les salaires des professeurs ainsi que le bon fonctionnement de l'association, aucun remboursement ne pourra être effectué en cours d'année en cas de démission ou d'exclusion d'un membre.

Article 3 : Radiation

La qualité de membre se perd à la fin de la saison, par la radiation, la démission ou le décès. Elle est prononcée par le Bureau pour non-paiement de l'adhésion ou pour motif disciplinaire. Aucun remboursement ne sera accordé à la suite d'une exclusion.

Article 4 : Présence dans les locaux et participation aux activités de l'AMS

Seuls les adhérents inscrits à l'AMS peuvent participer aux séances d'entraînement, sauf pour une séance d'essai autorisée au préalable par l'un des professeurs. Les visiteurs ne pourront accéder au centre que s'ils sont autorisés par un responsable de l'association.

La salle de musculation est interdite aux personnes de moins de 14 ans.

Article 5 : Comportement

Le chewing-gum, boissons autres que de l'eau, sont strictement interdits dans les salles. Les adhérents doivent se conformer aux instructions des professeurs. Nous demandons à tous les utilisateurs de prendre le plus grand soin du matériel fourni par la section.

En aucun cas le matériel ne doit sortir de la salle d'entraînement. Dans l'attente de leur séance, les adhérents doivent se comporter décemment. Aucune perturbation aux séances en cours ne peut être admise. Les adhérents doivent toujours être courtois, particulièrement entre eux, et avec les professeurs. Tout comportement discourtois, dénigrant, contraire au règlement, à la bienséance, aux bonnes mœurs ou incompatible avec la bonne tenue du club, constaté par un responsable, fera l'objet d'une exclusion.

Article 6 : Tenue vestimentaire

Une tenue sportive correcte et des chaussures propres sont exigées lors de votre venue à l'AMS. Il est demandé aux adhérents de ne pas porter de bijoux ou de collier en salle de musculation et d'attacher les cheveux longs. Le port de la casquette et autres couvre-chefs est interdit. L'utilisation des vestiaires est obligatoire pour se changer. En salle de musculation et dans un souci d'hygiène et de préservation du matériel, l'utilisation d'une serviette est obligatoire pour couvrir les appareils même en phase de repos. Une paire de chaussure couvrant l'intégralité du pied est obligatoire. Le club ne pourra être tenu responsable du vol ou de la dégradation d'affaires personnelles.

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e), _____
en ma qualité de représentant(e) légal(e) de _____
atteste l'exactitude des informations portées dans le bulletin d'inscription.
J'atteste également que le/la mineur(e) a renseigné(e) le questionnaire de santé
et qu'il/elle a répondu NON à toutes les questions.
Je m'engage à fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive
lors de son adhésion si il/elle a répondu au moins une fois OUI au questionnaire de santé.
J'atteste enfin que le/la mineur(e) a bien pris connaissance du règlement intérieur
et en accepte les conditions.

Date et signature du représentant légal

ATTESTATION

J'atteste être en parfaite condition physique pour la pratique
des activités de musculation, cardio training et fitness.
J'atteste avoir bien pris connaissance du règlement intérieur
et en accepte les conditions.

Date et signature de l'adhérent

www.amsfitness.fr